



Vous informer



Prestations de maintien à domicile pour les retraités agricoles

■ Des prestations en complément des solidarités familiales pour mieux vieillir à domicile



UN PANIER DE PRESTATIONS

sous conditions de ressources

✚ Aide à Domicile après Hospitalisation (ADH)

- Demande à l'initiative soit du travailleur social de l'établissement de soins, soit d'une structure d'aide à domicile conventionnée.
- En fonction du besoin, possibilité d'accord forfaitaire de 14 h d'aide à domicile pendant 3 mois, de portage de repas, d'aides techniques à l'adaptation du logement, d'aides à la mobilité ou à la téléassistance.
- Sous déclaration de ressources.

✚ Aide à Domicile

- De 2 à 8 h par mois.
- De 1 à 12 mois maximum.
- Structures conventionnées avec la MSA.

✚ Portage de repas dans les périodes critiques

- Plafond de 300 € par foyer et par an, avec paiement sur facture.
- Les bénéficiaires de l'Aide Sociale peuvent avoir accès à l'aide pour le portage de repas.

✚ Télé assistance

- Contribution au coût de l'abonnement mensuel et aux frais d'installation, pour association conventionnée avec la MSA.
- Les bénéficiaires de l'Aide Sociale peuvent avoir accès à l'aide pour la téléassistance.

✚ Logement

- **Diagnostic gratuit** sur l'adaptation du logement et conseils.
- **Aides techniques** à l'adaptation du logement : 300 € par foyer et par an pour du petit matériel non remboursé par la Sécurité Sociale (barre d'appui, réhausseur, siège de douche...), frais d'installation inclus ; paiement sur factures.

✚ Lien social - Mobilité

- Prise en charge de frais de transport dans le cadre de l'accompagnement aux courses, aux rendez-vous santé, à l'accès aux ateliers de prévention santé pour les retraités agricoles les plus fragiles.
- Plafond de 500 € par an et par foyer, sur présentation des factures.

✚ Lien social – Coup de fil

- Contact téléphonique amical au moins une fois par semaine, pour échanger, bavarder et passer un moment agréable.
- Prestation gratuite et sans engagement, pour les bénéficiaires d'autres prestations.

✚ Répit des aidants familiaux

- Soutien financier sous conditions pour la mise en place d'un accompagnement auprès du proche aidé (aide à domicile, accueil de jour ou temporaire, garde de nuit) durant l'absence de l'aidant et/ou d'une action de répit pour l'aidant (séjour, vacances, etc..).
- S'adresser à accueilsocial.blf@msa33.msa.fr

DÉMARCHE

- 1 - La personne retraitée complète le dossier de Demande d'Aide à l'Autonomie (DAA).
- 2 - La MSA instruit la demande et envoie un évaluateur au domicile du retraité qui établit le plan d'accompagnement pour le maintien au domicile.
- 3 - Ce plan est notifié au retraité et à la structure d'aide à domicile pour mise en œuvre.

LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

✚ Conditions administratives

- ▶ Être domicilié en Gironde.
- ▶ Être retraité agricole, majoritaire en nombre de trimestres cotisés.
- ▶ Sous conditions de ressources.
- ▶ Être GIR 6 ou 5.
- ▶ Non cumulables avec certaines prestations (liste à consulter sur le formulaire DAA).

Ces données sont complétées par une évaluation sociale

Pour tout renseignement :

Mail : msa33saf.blf@msa33.msa.fr | Téléphone : 05 56 01 83 40

Permanences téléphoniques les mardis et jeudis après-midi de 13 h 30 à 17 h.

AUTRES PRESTATIONS

✚ Les ateliers du Bien Vieillir de l'ASEPT

Gratuit, sur inscription, pour toutes personnes de + 55 ans. Des ateliers partout en Gironde : mémoire, nutrition, équilibre, prévention du stress, sommeil, numérique, yoga du rire, habitat... Pour les futurs ou jeunes retraités, l'atelier « Bienvenue à la retraite » vous attend.

- Retrouvez la programmation sur www.asept-gironde.fr
- **Contact** : 05 57 99 79 39 ; contact@asept-gironde.fr

✚ L'accompagnement budgétaire et administratif par Dom'Eval

C'est un accompagnement personnalisé gratuit à domicile, proposé par des travailleurs sociaux de l'association Dom'Eval 33. C'est un accompagnement financier et administratif des personnes pour les aider à gérer ou optimiser leur budget, à résoudre les problèmes liés aux dettes, impayés... Il peut aussi lors de cet accompagnement être proposée une médiation numérique pour vous aider à maîtriser vos outils numériques.

- **Pour plus d'informations** : www.dom-eval-33.fr
- **Contact** : 06 33 16 34 98 ; contact@dom-eval-33.fr

